

Ecrit par le 22 juillet 2024

Impôts 2021 : quelles sont les dates limites pour déclarer vos revenus ?



Les services de l'administration fiscale viennent de dévoiler les dates limites de la déclaration des revenus perçus en 2020. Elles s'échelonnent du 20 mai au 8 juin, selon les départements. Ainsi, depuis jeudi dernier, les particuliers peuvent se rendre sur le site internet des impôts pour contrôler, corriger ou [simuler](#) la déclaration des revenus qu'ils ont perçu en 2020.

En 2021, la déclaration en ligne est obligatoire pour tous les usagers dont l'habitation principale est équipée d'un accès internet. De quoi permettre à certains de bénéficier d'un délai supplémentaire pour réaliser cette télédéclaration.

Ainsi, dans ce cadre, les habitants des départements n°1 à 19, dont l'Ardèche, les Bouches-du-Rhône et les Alpes-de-Haute-Provence notamment, ont jusqu'au 26 mai pour faire leur déclaration en ligne (ndlr : date limite également valable pour les contribuables non-résidents en France). La date du 1^{er} juin est

Ecrit par le 22 juillet 2024

ensuite fixée pour les départements n°20 à 54, comme le Gard et la Drôme. Pour les Vauclusiens et les départements n° 55 à 974/976 cette limite est portée au 8 juin 2021.

La déclaration papier

Les usagers qui ne disposent pas d'un accès internet sont exclus de cette obligation. Si vous n'êtes pas en mesure d'effectuer votre déclaration en ligne (absence d'accès internet, par exemple), vous devez donc utiliser une déclaration papier.

Vous pouvez vous procurer le formulaire de déclaration (imprimé 2042) soit auprès de votre Centre des Finances Publiques (Service des Impôts des Particuliers) de votre domicile, soit sur le site www.impots.gouv.fr dans la barre de recherche située en haut de chaque page.

Après l'avoir rempli et signé, vous devez l'adresser à ce même service des impôts des particuliers avant le 20 mai 2021 à minuit.

Les usagers n'ayant pas opté pour la dématérialisation depuis leur espace particulier sur impots.gouv.fr recevront une déclaration papier en 2021.

Dispense de dépôt de déclaration

Depuis 2020, une nouvelle faculté de dépôt de la déclaration de revenus est mise en place pour certains foyers fiscaux, qui peuvent ainsi se dispenser du dépôt de leur déclaration. Pour ces foyers, l'absence de dépôt explicite de déclaration vaudra désormais déclaration.

Leur déclaration sera alors automatiquement validée par l'administration, sans action de leur part.

Vous pouvez bénéficier de ce dispositif si :

- votre déclaration préremplie comporte l'ensemble de vos revenus et charges,
- vous n'avez pas signalé de changement de situation (adresse, situation de famille ou création d'acompte de prélèvement à la source) en 2020.

Les contribuables éligibles à ce dispositif en sont informés par courriel ou à réception de la déclaration automatique pour les contribuables déposant une déclaration papier (transmise par voie postale). Dans ce cas, l'administration établira automatiquement votre imposition sur la base des éléments déjà connus. Ce dispositif ne constitue en aucun cas une obligation. Il est possible de continuer à déclarer et corriger sa déclaration comme auparavant.

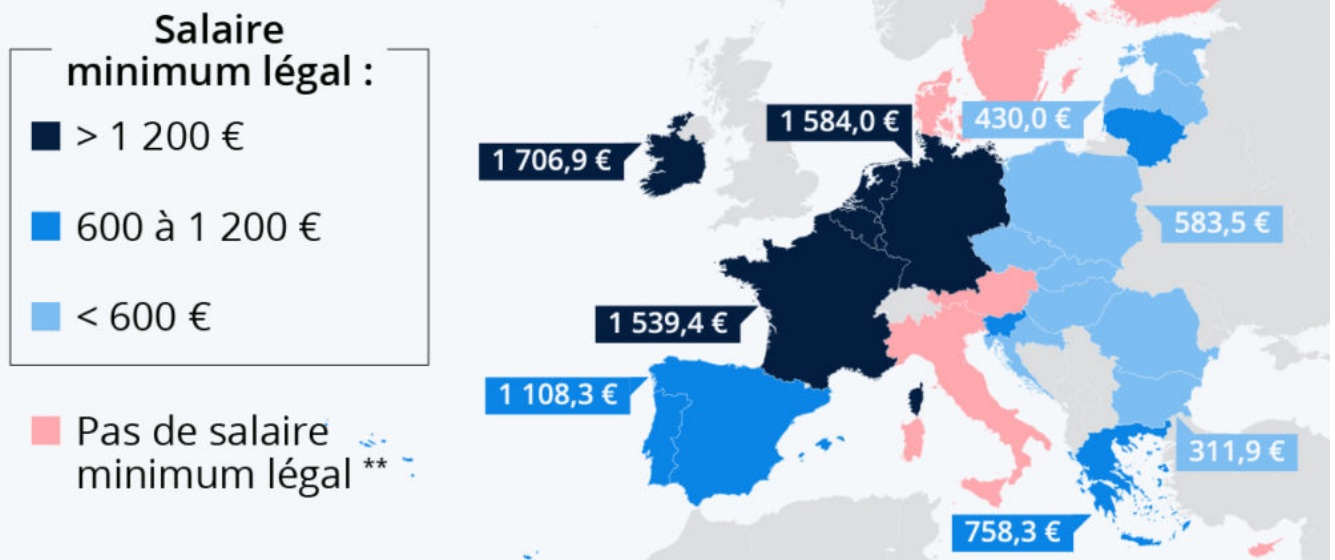
Le grand écart du salaire minimum en

Ecrit par le 22 juillet 2024

Europe

Le grand écart du salaire minimum dans l'UE

Pays avec un salaire minimum légal et montant brut mensuel en euros *



* Données du deuxième semestre 2020.

** Ces pays ont fixé un salaire minimum par branche ou prévoient qu'il soit déterminé par négociation entre les partenaires sociaux.

Source : Eurostat



statista

Succédant à l'Allemagne depuis le 1er janvier, le Portugal a pris la présidence tournante du Conseil de

Ecrit par le 22 juillet 2024

l'[Union européenne](#) pour un semestre. Alors que l'année 2021 cristallise des enjeux importants pour le continent européen, la présidence portugaise de l'UE a d'ores et déjà affirmé son ambition d'approfondir l'Europe sociale. Lisbonne a ainsi défini des [priorités](#), parmi lesquelles : « promouvoir une reprise stimulée par les transitions climatiques et numériques, mettre en œuvre le socle européen des droits sociaux de l'Union européenne [...] pour garantir une transition climatique et numérique juste et inclusive ».

À cet effet, le Portugal prévoit un « sommet social » les 7 et 8 mai à Porto, au cours duquel les Vingt-Sept seront invités à s'accorder pour développer les [droits sociaux](#) de leurs citoyens et débattre autour de l'idée d'un salaire minimum européen. Plutôt que l'établissement d'un SMIC identique à l'Union européenne, quasi impossible à réaliser, il s'agit de discuter d'une « convergence ascendante » et de la mise en place de « salaires minimums équitables », permettant de garantir que les travailleurs gagnent suffisamment pour subvenir à leurs besoins.

Comme le montre notre infographie, qui présente les données du deuxième semestre 2020, il existe une grande disparité des salaires minimums légaux d'un pays à l'autre de l'UE. Entre la Bulgarie, où ce dernier est fixé à 312 € brut mensuel, et la France, où il s'élève à 1 539 €, l'écart est considérable puisque le [SMIC français](#) est environ 5 fois supérieur. Et la différence est encore plus grande avec les pays qui disposent du minimum salarial le plus élevé : l'Irlande (1707 €) et le Luxembourg (2142 €). Ces écarts importants s'expliquent en grande partie par la [disparité des prix et du coût de la vie](#) entre les économies de l'UE.

En outre, six pays membres n'ont pas de salaire minimum légal à ce jour : l'Autriche, le Danemark, la Finlande, l'Italie, la Suède et Chypre. Dans ces pays, un salaire minimum peut avoir été fixé par branche professionnelle ou avoir été déterminé par négociation entre les partenaires sociaux.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)

Europe : comment les revenus ont été impactés par la crise

Ecrit par le 22 juillet 2024

En France et en Allemagne, la part est plus modeste, même si elle s'élève tout de même respectivement à 31 % et 29 %. C'est dans les pays du nord de l'Europe que les populations ont été les plus épargnées. Aux Pays-Bas et en Finlande, environ une personne sur cinq déclare que ses revenus ont déjà été impactés, et ce taux descend même à 17 % au Danemark. L'ampleur de l'épidémie et le degré de sévérité des mesures de restrictions qu'elle a impliqué est l'une des raisons qui explique la variabilité des impacts. Mais les plans d'aides déployés par les États, notamment les dispositifs de chômage partiel, ont aussi joué un rôle prépondérant pour limiter la détérioration des revenus.

De Tristan Gaudiaut pour [Statista](#)